

Je n'ai rien à redire contre les membres de ce comité. Ce sont d'honnêtes citoyens. Mais sans vouloir faire preuve de condescendance, je ne peux...

**M. Blenkarn:** Vous ne vouliez pas les interroger, ni même leur parler.

**M. MacLellan:** C'est exact, parce qu'ils ne représentent personne. C'est une machination du gouvernement pour saboter les déclarations des syndicats.

**M. Blenkarn:** Vous êtes tellement arrogant que vous ne vouliez même pas leur parler. Vous avez une très haute opinion de vous-même.

**M. MacLellan:** Cela ne fait que manifester l'infériorité et l'insécurité de ce gouvernement qui, avec 208 députés—

**Le président suppléant (M. Paproski):** À l'ordre, s'il vous plaît. Nous ne sommes que jeudi. J'espère que le député permettra au député de Cape Breton—The Sydneys de terminer son discours.

**M. MacLellan:** C'est un autre exemple des députés gouvernementaux qui ne veulent pas entendre la vérité. Car la vérité leur brûle les oreilles. Je me contenterai de poursuivre comme si l'honorable député m'avait pas eu l'impolitesse de m'interrompre.

Dans sa présentation, le Comité de participation à l'entreprise des employés d'Air Canada a déclaré:

Au début de l'été 1984, notre comité a lancé au sein d'Air Canada une campagne afin de sensibiliser et d'intéresser nos collègues de travail au projet. Elle était axée sur les avantages et les possibilités que pourrait offrir la privatisation. Deux ans plus tard, nous avons reçu des dons de plus de 7 500 employés.

Cependant, le comité ne possède pas de liste de ses membres. Il pourrait en compter 7 500 comme 750, 75 ou même sept. Il est évident que ce comité a été établi principalement et exclusivement pour faciliter la privatisation d'Air Canada. Il est incroyable que le gouvernement ait accordé de la crédibilité à cet organisme devant le comité alors que tant de Canadiens n'ont pu comparaître.

Il s'agit d'une véritable parodie. Nous privatisons une société d'État appartenant déjà au peuple canadien. Nous faisons miroiter à celui-ci les avantages de pouvoir acheter des actions dans une société qui lui appartient déjà. Cependant, le quart des actions qu'il détient déjà seront vendues à des non-résidents. Nous essayons de dire aux Canadiens qu'ils bénéficieront de tarifs inférieurs, lorsque nous savons d'expérience qu'ailleurs, les tarifs ont augmenté.

Les Canadiens se font dire qu'ils vivront dans le meilleur des mondes, probablement celui que décrivait George Orwell. Un monde nouveau de déréglementation et de privatisation, où l'avion arrivera en retard, les vols seront annulés, les sièges seront rapprochés afin de prendre plus de passagers, les services d'alimentation se dégraderont, trop de places seront vendues et la maintenance passera à la fin de la liste de priorités

de la compagnie. Peut-être ira-t-on jusqu'à confier l'entretien à la sous-traitance, comme le craignent les syndicats.

De par son étendue, le Canada ne saurait se passer d'un transporteur aérien public. Air Canada a établi la norme des services aériens au Canada. Si on lui permet de réduire le niveau de ces services, alors bien sûr, les autres lui emboîteront le pas, et tous feront plus d'argent. Voilà qui plairait au gouvernement. Peu lui importe la baisse de qualité des services au public et les ennuis causés aux consommateurs. Il cherche surtout à ce que certains fassent plus d'argent.

On nous a dit que la plupart des compagnies aériennes du monde sont maintenant privatisées. Pourquoi ce gouvernement fait-il le mouton, entraînant avec lui dans le gouffre la population canadienne, avec pour seule défense que cela se fait dans d'autres pays? Les Canadiens se souviendront de ce jour, ainsi que du jour où ce projet de loi recevra sanction royale, car ce sera le jour où le gouvernement du Canada aura tourné le dos aux intérêts des Canadiens et compromis leur sécurité en rejetant la norme de service aérien dont jouissait le Canada depuis 51 ans.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, les membres du Nouveau parti démocratique sont opposés à ce projet de loi depuis le premier jour. Tout ce que nous avons vu et entendu depuis lors ne nous a que confirmé dans nos convictions.

Nous avons vu le gouvernement imposer la guillotine dès la deuxième lecture. Nous avons vu les membres conservateurs du comité, majoritaires, adopter à toute vapeur une motion voulant que tous les témoins soient entendus en une seule journée. Cela voulait dire que le comité ne pouvait se déplacer, que seul un nombre très limité de témoins pourraient être entendus, qu'ils disposeraient d'un temps de parole très court.

● (1200)

Je regrette que le secrétaire parlementaire ne soit pas ici aujourd'hui parce que, hier, il a prononcé un des discours les plus injustes, malhonnêtes et tendancieux que j'ai jamais entendu. Il a accusé les membres de l'opposition, qui voulaient prolonger le débat sur un autre projet de loi, de faire de l'obstruction. Il faisait partie de cette poignée de conservateurs qui se sont précipités sur le fauteuil du Président, ont interrompu les travaux de la Chambre, ont fait sonner la sonnerie pendant 16 jours, et il a le culot d'accuser les députés de ce côté-ci d'entraver le processus parlementaire et démocratique. Il a fait partie du groupe de travail parlementaire qui, en 1980, a parcouru ce pays de l'Atlantique au Pacifique, a visité presque tous les grands centres et de nombreux villages pour examiner la situation de l'emploi dans les années 80. Il a maintenant le culot d'accuser les députés qui veulent que le comité sur le libre-échange se déplace de vouloir voyager dans le simple but d'aller à la pêche et de se payer des repas copieux. Il faut beaucoup de culot et être aveugle pour lancer une telle accusation.